

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DES TROIS-TEMPS
LE 24 NOVEMBRE 2014 À 19 H 15

Étaient présents :

- Madame Julie Cabral, parent
- Monsieur Roger Cousineau, parent
- Madame Linda-Lyne Houle, parent
- Monsieur Mario Ledoux, parent
- Madame Giuseppina Terranova, parent
- Madame, Isabelle Brodeur, enseignante
- Madame, Suzie Auclair, enseignante
- Madame Sophie Richer, enseignante
- Madame Manon Larose, enseignante
- Madame Christian Descôteaux, directeur
- Madame Perred (en remplacement de M. Pichet)

Étai(en)t absent(s) :

- Madame Nancy Perreault, Service de garde
- Monsieur Michel Pichet, membre de la communauté

1 Ouverture de la réunion

1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

1.2 Nomination d'un(e) secrétaire

Monsieur Christian Descôteaux pour agira à titre de secrétaire du conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout des points suivants :

5.6.1 Guignolée.

5.6.2 Photos scolaires

CÉ # 14-15-013

CE #14-15-014

Madame Linda-Lyne Houde propose l'adoption du procès-verbal.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 14-15-015

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2014

Madame Julie Cabral propose l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNAMITÉ.

1.4.1 Suivi au procès-verbal

4.5 : L'argent doit être utilisé pour le fonctionnement du CÉ (Réf. Foire aux questions).

9.4 INISKI. Le taux minimum de participation a été atteint.

9.5 M. Descôteaux présente le modèle de facturation qui a été utilisé cette année et les membres se disent être satisfaits du format.

1.5 Signature du registre

Signature du registre par M. Roger Cousineau et M. Christian Descôteaux.

2 Période de questions du public

Il n'y a pas de question.

3 Points d'information

3.1 Suivi campagne de financement et contribution volontaire

M. Descôteaux mentionne que les élèves ont réalisé des ventes pour près de 9 500\$. À ce montant, s'ajoute quelques dons. La FISMR récupère 40 % de ce montant en profit.

Pour la contribution volontaire, la somme recueillie, environ 1 600 \$, sera déposée dans le fond à destination spéciale. M. Descôteaux aimerait qu'elle soit utilisée pour les activités de fin d'année.

4 Points de décision et de discussion

4.1 Convention de gestion et de réussite / plan de réussite.

Dans un premier temps, M. Descôteaux explique que cette année est la dernière d'un plan quinquennal avec le MELS. L'an prochain, la CSP aura une nouvelle convention de partenariat avec le ministère. Cette situation explique qu'il n'a pas voulu apporter d'énormes changements et qu'il préfère attendre à l'an prochain pour effectuer un travail plus en profondeur.

Dans un deuxième temps, M. Descôteaux présente le bilan de l'année 2013-2014 réalisé par Mme Joa avec des modifications qu'il y a apportées, car il y avait des erreurs de statistiques. Par la suite, il présente la CGRÉ pour cette année avec les objectifs et les moyens qui s'y rattachent.

Madame Julie Cabral propose l'adoption de la CGRÉ pour l'année 2014-2015.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Utilisation des sommes du fond à destination spéciale.

M. Descôteaux fait le point sur la situation financière et des engagements jusqu'au 1 décembre. Le solde du compte est d'environ 27 000 \$ (solde de 19 382 \$ + 8 000 \$ de la FISMR). De ce montant, 20 000 \$ a été réservé pour payer l'ajout fait en orthopédagogie. M. Descôteaux précise que le coût réel sera moindre.

En prévision de l'organisation des activités de fin d'année, M. Descôteaux demande au conseil d'autoriser un budget maximal de 2 000\$ pour défrayer les coûts. Un comité d'enseignants s'occupera d'évaluer les différentes possibilités.

Monsieur Mario Ledoux propose l'autorisation de la demande de fond.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4.3 Soirée reconnaissance des bénévoles de l'année

M. Descôteaux annonce, que compte tenu des coupures demandées à la commission scolaire, celle-ci a décidé de ne pas organiser de soirée des bénévoles pour cette année.

Après quelques discussions, il a été convenu de jumeler la reconnaissance des bénévoles avec celle faite par la municipalité

4.4 Prévisions de clientèle 2014-2015

M. Descôteaux présente le tableau du MELS des prévisions de clientèles pour les 4 prochaines à l'école des Trois-Temps. Compte tenu de l'importante croissance du nombre d'élèves, des choix importants devront être pris.

Dès l'an prochain, il y aura une classe de plus. Cela implique la conversion du salon du personnel en une classe et à un réaménagement de quelques locaux.

Des discussions suivent sur les différents scénarios qui pourraient survenir.

5 Points d'échange

5.1 Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

5.2 Représentant de la communauté

Compte tenu que M. Pichet est absent, il n'y a pas eu d'intervention.

5.3 Parole à la représentante du comité de parents.

M. Cabral nous informe de la nouvelle politique pour les classes spécialisées et les modalités de retour en classe régulières. M. Descôteaux complète l'information en précisant que les modifications apportées ont pour but de faciliter et adoucir la transition qui peut être parfois difficile.

5.4 Parole à la technicienne du service de garde.

Puisque Mme Perreault est absente, M. Descôteaux fait un court résumé des nouveautés pour le SDG. Suite à la retraite de Mme Dansereau, un nouvel éducateur, M. Daniel Lachance a été embauché. M. Lachance a également été embauché comme PEH pour accompagner un élève handicapé qui fréquente le SDG le soir.

5.5 La vie à l'école.

Les enseignantes font une rétrospective des activités vécues à l'école (halloween, zumba, prof Dino, etc).

5.6 Autre sujets :

5.6.1 Guignolée.

Mme Houle aimerait savoir ce qui se fait à l'école pour la guignolée. Elle mentionne qu'il est important d'éduquer les enfants à la réalité des autres et de les encourager au partage. Elle aimerait également

que l'information circule mieux sur la guignolée organisée, le 6 décembre, par la municipalité. Il a été convenu qu'une activité sera organisée à l'école et qu'une cueillette aura lieu le 5 décembre.

5.6.2 Photos scolaires

Mme Cabral questionne le CÉ sur le processus de sélection de la compagnie pour les photographies. Elle demande également pourquoi ce n'est plus Caméléo qui a le contrat au profit de La Pomme Verte.

M. Descôteaux s'engage à faire les vérifications et un suivi sera fait au prochain CÉ.

6 Levée de l'assemblée

Madame Sophie Richer propose la levée de l'assemblée à 20 h 46.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE #14-15-018

Roger Cousineau, président

Christian Descôteaux, directeur